

Aide d'État — Décision de ne pas soulever d'objection

(2013/C 347/09)

L'Autorité de surveillance AELE ne soulève aucune objection à l'égard de l'aide d'État suivante:

Date d'adoption de la décision:	25 septembre 2013
Numéro de l'affaire:	74289
Numéro de la décision:	355/13/COL
État AELE:	Norvège
Type de mesure:	régime d'aide norvégien notifié visant à compenser les coûts indirects des émissions et évalué conformément à l'article 61, paragraphe 3, point c), de l'accord EEE
Objectif:	protection environnementale
Forme d'aide:	subvention
Montant de l'aide:	environ 2 840 millions de couronnes norvégiennes (NOK) entre 2013 et 2020
Secteurs économiques:	certaines industries à forte intensité énergétique
Nom et adresse de l'autorité responsable:	Norwegian Environment Agency PO Box 5672 Sluppen 7485 Trondheim NORWAY

Le texte de la décision dans la langue faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site de l'Autorité de surveillance de l'AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>
